

Nos assurances et prestations en détail



Édition 2022/23

Helsana

Engagée pour la vie.

Assurances complémentaires ambulatoires

PRIMEO

Avantages assurance complémentaire hospitalisation (intervention ambulatoire).

helsana.ch/fr/primeo

- ✓ Libre choix du médecin lors des interventions ambulatoires
- ✓ Plus de confort et de services en cas d'interventions ambulatoires
- ✓ Contribution aux frais pour les innovations

Libre choix du ou de la médecin	Libre choix du ou de la médecin lors d'interventions ambulatoires dans des établissements reconnus
Prestations de confort	Espace de récupération privé, repas, boissons, internet, journaux, parking gratuit ou retour en taxi après les traitements ambulatoires
Hébergement	Max. CHF 1200.-/an, max. CHF 400.-/traitement pour les nuitées qui n'ont pas été prescrites médicalement
Traitements à l'étranger	Pour les traitements ambulatoires ciblés à l'hôpital, après garantie de prise en charge des coûts
Moyens et appareils	Max. CHF 5000.-/an pour les moyens et appareils qui excèdent les prestations de l'assurance de base
Transports	CHF 500.-/an p. ex. pour transports en commun, taxi, trajets privés
Innovations	90%, max. CHF 5000.-/an Formes de traitement et de diagnostic innovantes, p. ex. divers tests génétiques
Examens préventifs	Check-up jusqu'à max. CHF 1700.- tous les 3 ans Divers programmes d'exams préventifs, p. ex. check-up médicaux ou en lien avec l'activité physique, la nutrition ou la réduction du stress

Rabais sur les assurances complémentaires ambulatoires

Rabais familial : à partir de 2 personnes 5 % / à partir de 3 personnes 10 %

Rabais pluriannuel : contrat de 3 ans = 3 % pour les nouvelles clientes et les nouveaux clientsclients

Assurance dentaire

DENTApplus

Votre couverture d'assurance en cas de traitements dentaires

helsana.ch/fr/dentapplus

- ✓ Contribution aux coûts pour les traitements dentaires
- ✓ Contribution aux coûts pour l'orthodontie et la chirurgie maxillaire
- ✓ Contribution aux coûts pour l'hygiène dentaire

Variante Light

75%, max. CHF 300.-/an

Sans examen de santé ni contrôle dentaire

Variante Bronze

50%, max. CHF 1000.-/an

Variante Argent

75%, max. CHF 2000.-/an

Variante Or

75%, max. CHF 3000.-/an

VARIANTE COMBI

50%, max. CHF 1000.-/an pour les dommages jusqu'à CHF 2000.-, puis 80 % des coûts excédant CHF 2000.-, sans limite/an

Prestations assurées	<ul style="list-style-type: none">- Traitements dentaires, p. ex. extraction de dents de sagesse, traitements de racines, couronnes, prophyxie- Traitement des caries- Hygiène dentaire et examens de contrôle chez le dentiste- Correction de la malposition des dents- chirurgie maxillaire- sans limitation de la valeur du point tarifaire (tarif maximum conformément à la Société suisse des médecins-dentistes)
Traitements à l'étranger	Prise en charge des coûts : <ul style="list-style-type: none">- si la dentiste étrangère ou le dentiste étranger dispose d'une formation scientifique équivalente à la formation suisse- à hauteur du tarif de la Société suisse des médecins-dentistes (SSO) en vigueur
Particularités	<ul style="list-style-type: none">- Aucun examen de santé n'est nécessaire pour les enfants jusqu'à leur 3e anniversaire, nous renonçons aux radiographies pour les enfants jusqu'à leur 7e anniversaire- Pour la variante Light (300), l'admission a généralement lieu sans examen de santé

Nous sommes là pour vous.

Groupe Helsana
0844 80 81 82
helsana.ch/contact
helsana.ch/sites

Distinguée par les meilleures notes.



COMPLETA d'Helsana a obtenu les meilleures notes en matière d'étendue des prestations. moneyland.ch est le comparateur indépendant des assurances et des banques.